

l'impossibilité d'exécuter le décret en ce qui concerne *Gouvellot*.

Nota. — Au registre est annexé le récépissé des pièces de *Riolle*, donné par les président et vice-président du comité des recherches de l'Assemblée nationale. Signés Félix DE PARDIEU, président, VOIDEL, vice-président, et COCHON, secrétaire.

Les documents qu'on vient de reproduire, et, surtout les lettres saisies sur M. de Gouvellot, sont des renseignements historiques qui semblent dignes de remarque. Adressées au comte d'Artois qui se trouvait à Turin, ces lettres sont évidemment émanées de hauts personnages de la cour de France. La 3^e vient évidemment de madame Élisabeth, sœur du roi et du comte d'Artois. Malheureusement, elle est en grande partie écrite en chiffres dont la clef manque. — Elles peignent assez bien l'état des esprits à la cour dans ces graves circonstances, et donnent une idée des menées que dirigeaient les princes du sang et les personnages qui les entouraient.

§ 3. LETTRES DU FRÈRE DU COMTE DE MONTLOZIER.

Pour juger des idées qui inspiraient alors une bonne partie de la noblesse française, et surtout de la noblesse de province, il suffit de jeter les yeux sur des lettres qui furent perdues à Bourgoin, au mois d'octobre 1790, par un voyageur se rendant à Turin, et qu'on déposa à la Mairie, où elles furent ouvertes et conservées.

Elles sont écrites et signées par un gentilhomme d'Auvergne, nommé le comte *Renaud*, seigneur des Roches, puis de Clermont-Ferrant, dont le frère était le célèbre *Renaud*, comte de Montlozier, député de la noblesse de Riom aux États-généraux, l'ardent et éloquent défenseur des privilèges aristocratiques, et plus tard le fougueux adversaire des Jésuites.